

la du **feuille** **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

182

Juin 2023



• PROJET PARTENARIAL •

**Aménagement de la RN20 :
le projet est lancé !**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS



LUNDI 8 MAI

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le Maire et les élus ont commémoré la fin de la Seconde Guerre Mondiale en présence notamment des jeunes du Conseil municipal des enfants, de la FNACA et de la fanfare des Cadets.

MAI

ANIMATIONS LAND'ART

Tout au long du mois de mai, la Bibliothèque a organisé des ateliers créatifs sur le thème de la nature ainsi qu'une rencontre inter-générationnelle à la Maison Culturelle des Joncs Marins. Lors de cet évènement, les participants ont créé un Abécédaire Land'Art, en utilisant le cadre et les matériaux naturellement présents dans le parc : branchages, feuilles, fleurs, herbes...



SAMEDI 13 MAI

TROC DE PLANTES

En raison d'une météo incertaine, le Troc de plantes s'est déroulé cette année à l'intérieur de l'Escale. Ce qui n'a pas découragé nos amateurs de jardinage ! 145 € ont été collectés au profit de la Caisse des écoles.



MADAME, MONSIEUR,



Le parc de la maison culturelle des Joncs Marins est ouvert à la population depuis le 24 avril dernier. Je vous invite à vous y promener et si le cœur vous en dit, à pique-niquer sur place. Il vous faudra apporter de quoi vous asseoir et bien sûr, de quoi déjeuner...

Ce havre de verdure dans une zone urbaine fait en quelque sorte le trait d'union entre les bois de Monsieur et de la Turaude, en assurant ainsi une certaine continuité écologique. Son entretien par la ville contribue à la préservation et au développement de la biodiversité locale. Je vous invite à ce sujet à prendre connaissance de l'Atlas (Abc) de la biodiversité réalisé sur les ensembles boisés de la ville et disponible sur notre site internet www.lavilledubois.fr. Vous y découvrirez des choses fort intéressantes.

Le défrichage, la mise en sécurité des espaces accessibles au public, ainsi que l'aménagement des allées, la construction du local à vélos et l'observatoire des oiseaux ont été réalisés par l'équipe du service Espaces Verts de la commune. D'autres aménagements, dont des places de stationnement extérieures, seront réalisés plus tard.

La maison culturelle a accueilli récemment les œuvres de Michel Humbert, artiste urbisylvain. Elle sera de nouveau sollicitée lors de la prochaine Fête de la musique ainsi que pour diverses expositions ou événements dès l'automne. Ce lieu qui accueille la collection permanente de Constantin Andréou se prête à merveille à ces expositions ciblées.

La propriété d'environ 8000 m², achetée par la ville il y a quelques années puis réhabilitée, nous permet, dans le domaine culturel, de nous affranchir des contraintes imposées durant le temps scolaire aux structures municipales situées en centre-ville et aussi de partager le parc attenant avec la population vivant, au mieux, dans des espaces verts contraints.

Très cordialement

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

Plus de 50 spectacles à tarif préférentiel !

Le théâtre de Longjumeau propose une programmation variée : théâtre, humour, concerts... dans l'une des plus grandes salles de théâtre de la région parisienne. Découvrez la nouvelle saison 2023-2024 grâce au programme inséré dans votre journal.

Dans le cadre d'une convention entre le théâtre et La Ville du Bois, les Urbisylvains bénéficient d'un tarif préférentiel.

20 avenue du Général de Gaulle - 91160 Longjumeau - Renseignements et réservations : 01 69 09 09 09
www.theatre-longjumeau.com

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des

services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :**

Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth



COLLECTE DES DÉCHETS

Déposer ses encombrants dans les règles



La collecte des encombrants s'effectue gratuitement sur appel auprès du SIOM au 01 83 63 50 03. Il est accepté 2 mètres cubes maximum par dépôt, alors n'attendez pas pour faire collecter vos objets !

Vous pouvez également déposer vos DEEE (Déchets d'Équipements Électriques ou Electroniques)

Comment faire appel au service d'enlèvement des encombrants et DEEE ?

- Appelez le 01 83 63 50 03
- Précisez la nature des encombrants ou des DEEE que vous voulez déposer.
- Une date de collecte vous est immédiatement proposée (« délai maximal : sous deux semaines »).
- Placez vos encombrants devant votre domicile, la veille du passage.
- Le jour J, le camion-benne les collectera.

Se délivrer du tabac grâce à l'hypnose

Sophrologue installée au 58 bis Grande Rue, Blandine Sigwald est également Praticienne labellisée CEATH (Centre Européen d'Arrêt du Tabac par l'Hypnose) depuis le 18 mars.

Désormais experte en sevrage tabagique, elle vous accompagne étape par étape, selon un protocole de 21 jours, pour vous libérer définitivement du tabac grâce aux techniques de l'hypnose.

Contact : Blandine Sigwald,
06 66 20 45 10,
b.sigwald@ceath.fr



Prise de rendez-vous sur **Resalib** ▶

DON DE SANG

Vous pouvez sauver des vies, tout près de chez vous !

Votre don est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Chaque jour, l'Etablissement Français du Sang (EFS) a besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte de donner son sang est donc irremplaçable : chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons !

Où aller pour donner ?

Vous pouvez sauver des vies, tout près de chez vous partout en France. Les collectes mobiles se rapprochent de vous, de votre domicile, de votre lieu de travail, d'études ou de loisirs, pour vous permettre de donner en toute simplicité. Prenez rendez-vous en ligne !

Infos sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>



Chaque mois, un nouveau geste pour la planète

S'évader sans polluer



Partir en vacances, c'est se donner l'occasion de voyager, de se réveiller dans un nouveau décor, de renoncer un temps à ses habitudes, en somme, d'être dépaysé. Mais faut-il nécessairement partir loin pour s'évader ? Pas forcément. Et si le contexte environnemental et sanitaire contraignant était l'occasion de découvrir les fabuleuses destinations en France qui vous feront voyager à l'autre bout du monde en seulement quelques kilomètres. Découvrez où en flashant le QR-code.

Source : ADEME



PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT DE LA RN 20

Un nouveau visage à l'horizon 2040

La RN 20 s'étend sur plus de 50 km du nord au sud du département de l'Essonne. Elle traverse des territoires très divers – plateaux agricoles, zones urbanisées, zones d'activités – et supporte des fonctions multiples. Elle est à la fois une source de nuisances et une infrastructure essentielle pour ces territoires. Ses abords présentent des dysfonctionnements en matière urbaine, environnementale et paysagère. Le développement actuel n'est pas soutenable pour les territoires qu'elle dessert et pour ses usagers.

C'est pourquoi l'Etat, la Région, le Conseil départemental de l'Essonne, l'EPFIF (Etablissement Public Foncier d'Île-de-France), les quatre intercommunalités et les 26 communes desservies se sont réunis à travers la signature d'un contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) pour la RN 20, qui se déroulera sur 15 ans.

L'ambition générale du PPA est de réconcilier la RN 20 avec ses territoires pour permettre autant leur transition écologique que leur développement économique, en prenant en compte la production en logements et les équipements nécessaires.

Le projet est décliné dans un programme de 57 actions, articulées autour de 3 axes d'intervention.

Axe 1

Favoriser l'usage multimodal de la RN 20, une route ouverte à toutes les mobilités

Objectif : faire évoluer progressivement la RN 20 vers une route multimodale (voiture, transports en commun, vélo) et moderne.

Actions prioritaires :

- Mettre en place des voies dédiées aux transports en commun
- Réaliser des aménagements multimodaux, mettre en accessibilité et sécuriser les arrêts de bus
- Fluidifier les échanges grâce à une réorganisation routière des carrefours, en intégrant les infrastructures de transports en commun, dont la place du Château (La Ville du Bois en bas de la rue des Cailleboudes, Ballainvilliers et Longpont-sur-Orge)
- Développer l'offre de bus en lien avec le T12 « Massy – Evry » (2023) et la ligne 18 « Orly – Versailles » (à partir de 2026)



Axe 2

Optimiser le fonctionnement de la RN 20 : une route fonctionnelle, verte et intelligente

Actions prioritaires :

- Réaménager et créer de nouveaux carrefours : il est prévu dans notre secteur d'aménager le carrefour de la route de Chasse (Ballainvilliers et Saulx-les-Chartreux), en requalifiant à court terme la route de Montlhéry, qui constitue la voie de raccordement. Les travaux débuteraient en 2024-2025.
- Renforcer la protection contre le bruit et la pollution (aménagement de merlons, de murs anti-bruit et d'une trame verte)
- Améliorer le cadre paysager
- Rationaliser le trafic des poids lourds

L'axe routier de la RN 20 étant marqué par une problématique d'inondations, particulièrement dans les secteurs urbanisés, il est nécessaire de limiter ces impacts au travers du programme de requalification et de l'ensemble des projets urbains qui seront développés dans ce cadre.

Axe 3

Poursuivre la requalification des territoires traversés par la RN 20 dans une stratégie d'aménagement coordonnée

Objectif : aménager la RN 20 et partager l'espace public en intégrant des voies dédiées aux transports en commun et des pistes cyclables.

Actions prioritaires :

- Planifier le développement urbain et durable de la RN 20
- Mettre en place une politique ambitieuse de maîtrise et de portage du foncier, en partenariat avec l'EPFIF et selon une démarche d'anticipation foncière nécessaire à l'élargissement de la RN 20 et au développement de projets urbains.

Sur notre commune, des études ont été lancées pour aménager la Place du Château. Il est prévu d'organiser l'espace public afin qu'il réponde aux besoins de chaque usager, de protéger les logements contre les nuisances de la RN 20 et de développer la végétalisation.

KID'S PARTY

Une fête dédiée aux enfants



C'est nouveau ! Les enfants ont désormais leur propre fête : rendez-vous le vendredi 23 juin place Beaulieu de 18h à 22h.

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes ont souhaité créer un événement convivial, amusant et festif autour d'un pique-nique et de jeux extérieurs.

Au programme : structures gonflables (château ; parcours ninja ; babyfoot humain), jeux de stratégie, espace foot pour les ados, exposition de dessins par les enfants et ambiance musicale par un DJ. Les familles peuvent apporter un pique-nique ou profiter du food-truck pizza.

Événement gratuit, destiné aux enfants de 3 à 18 ans
Informations, 06 71 35 77 74,
cmelj@lavedubois.fr



• RDV...

DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI

« Les Petits Pas »

Les permanences sur le parking de l'Escal ne sont plus assurées. Les familles sont accueillies au centre de PMI de Marcoussis, Parc des Célestins, allée Molière.
Tel : 01 69 80 04 15 – 06 47 16 99 02

Biblio-bébé

Reprise à la rentrée. Informations sur www.lavedubois.fr (Agenda)

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription.
Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
01 64 49 59 41,
bibliotheque@lavedubois.fr

Accueil parents-enfants

« 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 8h45 à 11h. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escal.
Renseignements au 01 69 63 32 72.

Vendredi 16 juin :

jeux libres / Fête d'été

Mardi 20 juin :

sortie au parc Winnoland (sur inscription)

Vendredi 23 juin :

motricité au Dojo des Bartelottes

Vendredi 30 juin :

jeux de transvasement



Les Enfants solidaires

Dans le cadre d'un projet d'animation mené par l'accueil de loisirs du centre-ville, les enfants ont reçu la visite d'Alain Jens, le fondateur de l'association « Les enfants solidaires ». Ce dernier parcourt différents pays pour y déposer grâce à son camion des dons pour des enfants défavorisés.

Plusieurs dons ont été récoltés grâce aux familles de la ville et les enfants ont trié chacun d'entre eux avant de les déposer dans le camion d'Alain Jens. Celui-ci est parti en direction de l'Ukraine et nous attendons désormais de ses nouvelles.

Informations sur l'association
<https://enfants-solidaires.org>



ZOOM SUR

Animateur/trice : un véritable métier

Etre animateur/trice : C'est quoi ?

C'est concevoir, développer, organiser et conduire des projets d'animation visant à l'épanouissement, le bien-être et l'autonomie des publics dont on a la responsabilité. Un métier riche en relations humaines où l'on crée et partage des projets, qui permettent aux enfants d'être accompagnés de façon ludique dans leurs loisirs.

Différents lieux, différentes interventions

En accueil de loisirs, avant et/ou après la classe, le soir ou le mercredi : l'animateur/trice organise des temps récréatifs, de détente, de découverte au travers d'une polyvalence d'activités (arts plastiques, sport, expression, jeu...)

Pendant les vacances scolaires : l'animateur/trice est chargé d'un groupe d'enfants. Il est souvent plus polyvalent et organise des activités, s'inscrivant dans un projet, qui épanouissent davantage les enfants

En séjour de vacances (camp itinérant, colonie de vacances, club famille, ...) : l'animateur/trice prend en charge un groupe d'enfants pendant toute la durée du séjour. Il organise leur vie quotidienne (lever, manger, coucher...) et toutes les activités sportives et de loisirs.

Ses qualifications

La formation B.A.F.A. (Brevet d'Aptitudes à la Fonction d'Animateur) est généralement la première étape pour découvrir

l'animation et devenir par la suite, professionnel. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.jeunes.gouv.fr

Ses qualités

Il doit faire preuve d'organisation, de patience, d'inventivité, d'écoute et de curiosité pour évoluer dans ce métier. Travailler en équipe et avoir le sens des responsabilités permettent d'assurer la sécurité des enfants.

Quels sont les employeurs d'animateurs/trices ?

Les collectivités territoriales (ex : communes), les associations de loisirs et de vacances et les comités d'entreprise.

Pour quelle rémunération ?

Elle dépend du niveau de qualification et du lieu de travail. La rémunération est généralement le S.M.I.C. pour un job saisonnier ou en début de carrière. Bien entendu, les évolutions sont possibles grâce à l'obtention de qualifications supplémentaires et/ou via la professionnalisation (diplômes, concours).

A partir de quel âge ?

Il est désormais possible de devenir animateur/trice à partir de 16 ans, renseignez-vous !

<https://www.cidj.com/actualite/le-bafa-devient-accessible-des-16-ans>



À LA VILLE DU BOIS

Les animateurs s'investissent tous les jours auprès de vos enfants.

Qui sont-ils ?

31 agents dans les accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 10 ans

4 agents au S.P.O.T. pour les jeunes de 11 ans et plus

90 % d'entre eux sont diplômés du B.A.F.A.

(au minimum)

80 % d'entre eux sont formés aux premiers gestes de secours

90 % sont titulaires de la fonction publique ou sur des postes dits « permanents »

80 % d'entre eux sont à vocation professionnelle

55 % d'entre eux ont des qualifications post bac

Le saviez-vous ? Ils sont à l'initiative d'évènements importants tels que :

- **Carnaval de Bineau** : ils conçoivent, écrivent, réalisent et jouent le spectacle pour les enfants chaque année
- **Rainbow-Road**
- **Fête de l'enfance et des familles** : à destination des familles de tous les centres
- **Escape Game** : à l'attention des jeunes de la ville
- **Les séjours hiver et été** : ils montent les séjours proposés chaque année aux enfants et jeunes de la ville.

Intéressé(e) pour partager cette aventure sur la ville ? N'hésitez pas à candidater pour un poste saisonnier ou permanent sur la commune en envoyant CV et lettre de motivation à recrutement@lavilledubois.fr.

Fête de la musique

Le mercredi 21 juin, deux lieux s'animent et accueillent les différents groupes du Conservatoire de musique.

A l'Eglise Saint-Fiacre à 18h :

Concert de musique instrumentale et vocale du Conservatoire.

A la Maison Culturelle des Joncs Marins, 195 rue des Joncs Marins :

- 19h : accueil musical par la Fanfare des Cadets
- de 19h30 à 22h : concert des groupes de musiques actuelles du Conservatoire.

Entrée gratuite.

+ d'infos auprès du service Culturel,
01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr

Gala de l'école de musique

L'école de musique proposera, pour son traditionnel gala de fin d'année, un clin d'œil à l'influence des Etats-Unis sur notre culture musicale. Les élèves et professeurs interpréteront des musiques de Bernstein, de Téléphone, de Supertramp, de James Brown et bien d'autres, dans des styles aussi différents que le Rock, la Pop, la Country ou le Blues ainsi que des musiques de film.

Rendez-vous le samedi 24 juin à 20h30 à l'Escale, 14 chemin des Berges

Entrée libre et gratuite.

Inscriptions au Conservatoire :

- **Aux Portes ouvertes du Conservatoire** le samedi 9 septembre de 10h à 12h à la Ferme de la Croix St Jacques, voie du 8 mai 1945 : l'occasion de venir découvrir les différents instruments proposés ou tout simplement s'informer
- **Au Forum des associations** le dimanche 10 septembre de 10h à 17h30
- **Permanence au conservatoire** le lundi 11 septembre de 18h à 20h



BIBLIOTHÈQUE À la rencontre des résidents des Parentèles

Depuis octobre 2022, la Bibliothèque anime un partenariat avec les Parentèles, le Centre Ehpad Alzheimer situé allée Victor Hugo en organisant des portages de livres, des lectures et des rencontres intergénérationnelles. Ces séances accueillent régulièrement une dizaine de résidents et occasionnellement des enfants des accueils de loisirs.

En octobre, à l'occasion d'Halloween, 6 enfants des accueils de loisirs (5 ans) se sont rendus aux Parentèles pour rencontrer les résidents et participer à une lecture « d'albums qui font peur » suivie de dégustations rigolotes (tests de goûts avec colorants).

En décembre, les bibliothécaires ont lu un kamishibai sur le thème de Noël « Mon beau sapin ». Le kamishibai est



une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images défilant dans un petit théâtre en bois.

En février, une lecture sur le thème du Carnaval et un atelier coloriage de masques ont occupé les participants. En avril, la Bibliothèque a animé une



séance autour du printemps et préparé un atelier jardinage.

Les pensionnaires se sont rendus à la Bibliothèque en mai afin de découvrir la structure. Un atelier Land'Art sera prochainement organisé dans le parc de la Maison Culturelle des Joncs Marins.

Vide-maison

Dimanche 1^{er} octobre - Dans les jardins, garages et autres annexes des particuliers. Inscriptions jusqu'au 16 septembre auprès du service Culturel : 01 64 49 55 40

Le Foyer des Anciens devient... le Club des Aînés



Voyage sud Bretagne en mai 2023

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mars dernier, les adhérents ont validé le changement de nom qui redonne du dynamisme à l'association des personnes âgées : le Foyer des Anciens devient le Club des Aînés. Une appellation plus moderne (aînés) qui a vocation à s'ouvrir vers l'extérieur (club).

L'objectif du Club des Aînés est d'aider à sortir les personnes âgées de la solitude en créant un climat de détente et d'amitié fraternelle. Pour cela, l'association organise de nombreux moments de loisirs (animations, sorties, voyages en France et à l'étranger). S'ils le souhaitent, les 137 adhérents peuvent se retrouver le lundi de 14h à 18h et le jeudi de 11h30 à 19h dans la salle du 20 rue Ambroise Paré, pour jouer à la belote, au tarot, au scrabble..., pratiquer la dentelle au fuseau (le lundi), ou simplement échanger, être entourés, alors n'attendez plus pour les rejoindre !

Informations, 01 64 49 56 87 (les lundis et jeudis à partir de 14h),
Mail : club-aines-lvdb@laposte.net

Gala de l'association Danse et Gym du Bois



Vendredi 30 juin et samedi 1^{er} juillet, 20h

Escale 14 chemin des Berges

Créée le 30 juin 1983, l'association fête cette année ses 40 ans. Tout a débuté avec de la Gym, aujourd'hui plus communément appelé Fitness. Le spectacle, intitulé "La Malle aux Souvenirs", permettra de se replonger dans les thématiques les plus emblématiques des spectacles de ces dernières années. Il est le partage de plus de 20 ans de souvenirs par la professeure de danse moderne et classique : Nathalie Rousselle.

Tarif : 7 € par adulte / 4 € par enfant jusqu'à 11 ans inclus.

Informations, 07 82 71 00 15,
contact@danseetgymdubois.com

Exocet : la récolte des titres

10 titres de champion de France et 2 records de France pour l'Exocet aux Championnats de France de Natation. La délégation des 8 Exocets présents aux Championnats de France de natation Maîtres au Puy en Velay revient à nouveau avec un superbe palmarès : 24 podiums, dont 10 titres de Champion de France. Bravo à Robert Brachet, Bernard Proux, Grazia Coeles, Michel Boyer, Paul Gautier, Herbert et Claire !

Les prochaines compétitions d'envergure seront les Championnats de France en bassin de 50 m, fin juin



à Antibes, puis les Championnats du Monde Master à Fukuoka au Japon début août.

Informations, 06 37 83 13 79,
bproux@gmail.com

Nettoyage de printemps par PumpTrack 91

L'association PumpTrack 91 a organisé le samedi 13 mai un ramassage et un tri des déchets abandonnés dans la forêt.

Avec l'aide des adhérents et des parents d'enfants, 1h a suffi pour collecter des déchets de toutes sortes (bouteilles en verre, canettes, morceaux de plastique, planches en bois, pot d'échappement, etc.) !



Informations, 06 12 08 84 86,
pumptrack91@gmail.com

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Texte non parvenu.

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Dès l'école les enfants sont sensibilisés. Ils apprennent des gestes écologiques tels que le tri des déchets, l'importance des transports en commun, la limitation de la consommation d'eau et d'électricité. Il est attendu qu'ils agissent dans le respect de leur environnement proche puis conçoivent par eux-mêmes et réalisent des actions écologiques.

C'est la réalité dans notre commune. En effet, pour la 1ère fois, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) ont participé avec engagement au ramassage citoyen du 11 mars. Et ils en ont vus et ramassés des déchets laissés désobligeamment dans les bois, le long des chemins et des routes ! Triste réalité qui traduit des comportements adultes irresponsables faits d'individualisme exacerbé et de dénis collectifs du bien commun.

L'avenir de la planète est entre les mains de nos enfants. Ils traverseront des turbulences énormes, auront des défis gigantesques à relever vis à vis du réchauffement climatique. Les jeunes du CMEJ montrent l'exemple. Est-il possible qu'ils entraînent dans leur sillage leurs pairs qui ne se sont pas encore mobilisés ? Il est temps que chaque jeune se sente concerné. « M ta planète », agis pour la préserver !

Anne BERCHON

Adjointe au maire chargée de
l'Environnement, du Cadre de vie
et de la Petite Enfance



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Julien DUCLOS

Yannick GUIGNETTE

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE

État civil

Bienvenue

03 avril : Hanaé JACOB
04 avril : Lyana COFFIE
17 avril : Maysie BESSON-MOREAU
26 avril : Mel CORREIA MARTINS

Félicitations

15 avril : Olivia MANCHAUD BENJAMIN et Thibaut COLOMBIE
29 avril : Patricia DENELLE et Luc VILLEMAIN

Condoléances

03 avril : Laurence LEVESQUE épouse ROGER
10 avril : Jacques HELLEIN
10 avril : Véronique CHARRON
22 avril : Ginette VESVRE veuve GUESNEAU
24 avril : Jean MARTIN



SNP 91 : une plateforme pour trouver rapidement un médecin

La plateforme web et téléphonique SNP 91 (soins non programmés) accessible 24 h / 24 et 7 j / 7 permet aux Essonnien(ne)s de trouver un

professionnel de santé sous 24 à 48 heures maximum, dans les cas qui ne relèvent pas d'une urgence vitale mais qui nécessitent une prise en charge rapide, par exemple pour une grippe, des dents douloureuses, une plaie ou une entorse. S'il s'agit bien d'un besoin de soin non programmé, l'opérateur déclenche une demande auprès des soignants du territoire : médecins, infirmiers, dentistes... Ce dispositif permet de lutter contre les déserts médicaux et de désengorger les urgences.
+ d'infos sur snp91.net et au 01 64 98 16 17

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Maison Médicale de Garde** : 01 64 46 91 91
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
Contact : mprixain.perm@orange.fr,
01 69 81 70 35

DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture). Avenue des Deux-Lacs, Villejust

i Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Ligne de bus DM152S** : pendant la période scolaire, relie Les Renondaines à Longjumeau (Les Coteaux) et La Grange aux Cercles au collège Pablo Picasso à Saules-les-Chartroux (en passant par Ballainvilliers et Longjumeau)
- **Lignes de bus DM 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinaux-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)

i Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

PARTIR EN LIVRE

Bibliothèque

Des activités autour de "La Liberté" vous seront proposées gratuitement. La bibliothèque se transformera en salle de jeux avec l'installation d'une borne d'arcade dans la salle de lecture, et d'une Nintendo Switch avec TV ainsi qu'une vingtaine de jeux. Comme chaque année, des jeux de société et des jeux d'été seront disponibles pour jouer sur place.

Informations sur  @bib.lavilledubois
et sur <https://bibliotheque.lavilledubois.fr/>

Vendredi 16 juin, à partir de 18h00

• Je lis, j'aime, j'en parle ! •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
Vous avez récemment eu un coup de cœur littéraire ? Vous manquez d'idées pour vos lectures de cet été ? Participez au dernier rendez-vous de la saison ! Renseignements et inscriptions, 01 64 49 59 41

Samedi 17 juin, 18h

• Spectacle de fin d'année des enfants et ados •

Escale salle H.G Adam
Par la compagnie La Scène des Bois
Participation au chapeau. Buvette sur place.

Dimanche 18 juin, 11h30

• Commémoration de l'Appel du 18 juin •

Place du Général de Gaulle

Mercredi 21 juin

• Fête de la musique •

A l'Eglise Saint-Fiacre : à 18h, concert de musique instrumentale et vocale du Conservatoire.
A la Maison Culturelle des Joncs Marins (195 rue des Joncs Marins) : 19h : accueil musical par la Fanfare des Cadets et de **19h30 à 22h** : concert des groupes du Conservatoire. Entrée gratuite.

Vendredi 23 juin, de 18h à 22h

• Kid's party •

Place Beaulieu
Fête dédiée aux enfants : structures gonflables, jeux de stratégie, espace foot pour les ados, exposition de dessins et ambiance musicale par un DJ. Food-truck pizza sur place. Événement gratuit.

Samedi 24 juin, 20h30

• Gala de l'école de musique •

Escale, 14 chemin des Berges
Entrée libre et gratuite.

Dimanche 25 juin, 16h30

• Soirée-théâtre « Les trois coups... » •

Escale salle H.G Adam
Par la Compagnie du Moulin
Tarif : 5€, gratuit pour les - de 12 ans

Vendredi 30 juin et samedi 1er juillet, 20h

• Gala de l'association Danse et Gym du Bois •

Escale 14 chemin des Berges

Samedi 1er juillet, 17h

• Initiation à l'Ultimate •

Place Beaulieu
Ouvert à tous. Organisé par les jeunes participants à l'Urbiraid (SPOT).

SEPTEMBRE EN BREF

Dimanche 10 septembre :
Forum des associations de 10h à 17h30 à l'Escale

Samedi 16 septembre :
Fête du patrimoine

Samedi 16 septembre :
Feu d'artifice et retraite aux flambeaux

Dimanche 17 septembre :
Fête de la Saint-Fiacre

Bibliothèque

Horaires d'été du 3 juillet au 12 août inclus, puis du 28 août au 2 septembre inclus :
Lundi fermée
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 10h00-18h00
Jeudi : 14h00-18h00
Vendredi : 10h00-18h00
Samedi fermée

Fermeture annuelle du 14 au 28 août inclus - Reprise des horaires habituels le 4 septembre
01 64 49 59 41,
bibliotheque@lavilledubois.fr